

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU MARDI 30 NOVEMBRE 2021

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 9

Représentés : 6

Absents : 0

Date de convocation : 24 novembre 2021

Date d'affichage : 24 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le trente novembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RIVAS Natacha - FALCOZ Corine - MAGNIN Carine - GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre - FEUTRIER Stéphanie - POIROT Marie - RETORNAZ Lénaïck

Étaient représentés : RETORNAZ Dominique (donne procuration à RIVAS Natacha) - RETORNAZ André (donne procuration à GRANGE Guy) - MARTIN Jean-Marie (donne procuration à RAMBAUD Marie-Pierre) - BAILLY Béatrice (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - CLAPPIER Pascal (donne procuration à FEUTRIER Stéphanie) - GRANGE Christian (donne procuration à FALCOZ Corine)

Madame RIVAS Natacha est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 21-11-112

Objet : Budget principal - Décision modificative budgétaire N°6

Rapporteur : Natacha Rivas, Adjointe au Maire.

Je vous présente la décision budgétaire modificative n°6 sur le budget principal, qui consiste en des ouvertures de crédits sur la section d'investissement afin de prendre en compte de nouvelles dépenses. L'équilibre se fera par l'utilisation de crédits qui ne seront finalement pas mobilisés en section de fonctionnement (participation aux frais de fonctionnement du centre médical).

Cette décision modificative se présente comme suit :

Envoyé en préfecture le 03/12/2021

Reçu en préfecture le 03/12/2021

Affiché le 03/12/2021

ID : 073-217303064-20211130-21_11_112-DE

Berger
Levrault

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	27 560,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	27 560,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6574 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres...	27 560,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	27 560,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	27 560,00 €	27 560,00 €	0,00 €	0,00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	27 560,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	27 560,00 €
D-10226 : Taxe d'aménagement	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-205-148 : EQUIPEMENT DES SERVICES	0,00 €	13 560,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	13 560,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2184-148 : EQUIPEMENT DES SERVICES	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	27 560,00 €	0,00 €	27 560,00 €
Total Général	27 560,00 €	27 560,00 €	27 560,00 €	27 560,00 €

Cette décision modificative n°6 s'équilibre à :

- 0 € en section de fonctionnement,
- 27 560 € en section d'investissement,

Ce qui modifie l'équilibre du budget principal 2021 comme suit :

- 9 087 950.29 € en section de fonctionnement,
- 4 535 118.18 € en section d'investissement.

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 18 novembre 2021, a émis un avis favorable sur ce dossier.
Je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable et communication du 18 novembre 2021,

Où l'exposé de Madame Rivas,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- d'approuver la décision modificative budgétaire n°6 sur le budget principal, telle que présentée ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX

Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 03/12/2021

Affichage : 03/12/2021

Valloire, le 03/12/2021

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX.